

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DU COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN

13<sup>e</sup> ANNÉE. – 7<sup>e</sup> NUMÉRO. – Juillet 1864.

## RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES AUX ENVIRONS DE COLOMBEY.

### La côte de Chapion.

A douze ou quinze cents mètres à l'est<sup>1</sup> de Mont-l'Étroit, la chaîne des montagnes qui bordent, au couchant, ce qu'on appelle la plaine sud de Toul, s'avance en pointe du côté d'Autreville (Vosges), comme une sorte de promontoire élevé, du haut duquel la vue s'étend au loin. On évalue la hauteur de cette montagne, comme celle des plateaux dont elle fait partie, à plus de deux cents mètres au-dessus du niveau de la plaine, et, dans le pays, on la connaît sous le nom de *Côte de Chapion*.

Une tradition prétend que les Romains ont eu un camp sur le plateau qui en couronne la pointe orientale, avec un cimetière dans lequel on venait enterrer de Soulosse même, éloigné cependant de quinze kilomètres. On ajoute que ce camp formait un triangle avec ceux des côtes de Thelod et de Sion-Vaudémont, et on assure même avoir vu un ancien ouvrage mentionnant ces faits. Mais toutes les recherches faites pour retrouver ce travail ont été infructueuses, et celles auxquelles je me suis livré dans les livres d'archéologie ou d'histoire à ma portée, n'ont pas été plus heureuses. Je n'ai trouvé mentionnée nulle part la *Côte de Chapion*.

J'ai visité les lieux, et mes recherches m'ayant offert quelque intérêt, je me suis fait un devoir d'en donner le résultat ; je hasarde ensuite une explication, mais sous toute réserve, mes faibles moyens ne pouvant lui donner un caractère d'autorité.

Du sommet élevé de cette montagne, que couronne une épaisse forêt, on voit se dérouler devant soi, et de chaque côté, un magnifique horizon : c'est d'abord une riche plaine bordée par de grandes et belles forêts, au-dessus desquelles, dans le lointain, on découvre en effet les côtes de Thelod et de Sion-Vaudémont. A droite et à gauche, dans la direction de Neufchâteau, d'une part, et dans celle de Toul, de l'autre, la vue peut porter à près de cinquante kilomètres, c'est-à-dire jusque dans la Haute-Marne et aux environs de Pont-à-Mousson.

La pointe orientale de Chapion présente une plate-forme où l'on remarque une enceinte de forme elliptique dont les axes peuvent avoir cent et cent cinquante mètres. Le moitié du périmètre de cette enceinte, dans la double direction du sud et de l'est, est défendue et rendue inaccessible par l'escarpement de la montagne qui, en certains endroits, s'élève à pic, d'une hauteur considérable.

Le reste du périmètre, du côté du plateau, présente un petit fossé de circonvallation, d'une courbure régulière, aujourd'hui presque comblé, mais assez marqué néanmoins, sur tout son parcours, pour être facilement observé ; les terres en ont été rejetées à l'intérieur. Dans un seul endroit, sur une longueur d'environ vingt-cinq mètres, ce fossé peut avoir trois mètres de largeur sur un mètre et demi de profondeur. Cette particularité semble indiquer qu'on a eu l'intention de défendre cette position plus fortement, et que ce projet a reçu un commencement d'exécution. Voilà ce qu'on qualifie du titre de *Camp romain*.

Mais cette dénomination ne peut pas être admise avec la signification qu'on lui donne communément. Les notions les plus élémentaires sur la castramétation romaine suffisent pour le démontrer.

L'espace trop restreint et le peu de profondeur du fossé d'enceinte sont déjà des raisons plus que suffisantes pour repousser l'hypothèse d'un camp romain sur ce point. On peut ensuite se demander ce qu'aurait fait une armée sur cette hauteur ; car il lui aurait fallu aller chercher l'eau à grande distance, la transporter à dos ainsi que les vivres et les bagages de toutes sortes, par des chemins pénibles, pour ne pas dire impraticables, et tout cela pour occuper une position défavorable sous le rapport stratégique, puisqu'elle n'est ouverte que du côté du plateau, par où serait venue l'attaque, en sorte qu'à un moment donné, la retraite eût pu se trouver très difficile.

On ne peut pas supposer même sur ce point une *mansio militum* ; plusieurs des raisons qui précèdent le prouvent encore surabondamment. D'ailleurs, *Solimariaca* (Soulosse), qui était placé entre les deux cités de *Mosa* (Meuvy) et de *Tullum* (Toul), en faisait l'office et servait d'étape.

Mais il est permis de supposer que la Côte de Chapion eut une *statio*, ou une *custodiæ*, poste où l'on plaçait en observation une *cohorte* ou un simple *manipule* (six cents ou deux cents hommes), dont la mission, comme on sait, était de faire le guet, de surveiller et d'annoncer par des signaux les mouvements

1 Et sur le territoire.

de l'ennemi, de protéger les transports et, au besoin, de leur prêter main-forte.

La position était tout particulièrement convenable pour le service d'observation dont il est question. En effet, on a vu que, de ce point élevé, on découvre à une grande distance tous les points culminants du pays ; on peut aussi, à l'œil nu, observer facilement, depuis Soulosse jusqu'au près de Toul, la voie romaine de Langres à Metz, qui longe la plaine en passant pour ainsi dire au pied de la Côte de Chapon.

Il est facile par là de comprendre l'importance de ce lieu pour surveiller le pays et la voie ; on peut ajouter encore qu'il a dû être choisi, c'était même le point obligé, pour placer l'un des signaux<sup>2</sup> de la ligne que les Romains avaient établie entre les deux cités qui viennent d'être nommées, passant par Soulosse et Toul.

On peut donc, avec quelque certitude, établir qu'il y avait un poste d'observation et un signal sur cette côte. Quant au cimetière, la chose n'est pas impossible ; mais rien, jusqu'aujourd'hui, n'est venu confirmer ni même appuyer cette tradition ; on n'a fait encore aucune trouvaille. La forêt épaisse qui recouvre la montagne ne favorise guère les recherches, et je n'y ai, sous ce rapport, remarqué rien d'intéressant. Si l'on faisait des fouilles, peut être y trouverait-on des sépultures, des urnes cinéraires, etc. On peut, en tout cas, admettre un cimetière sur cette hauteur dont le sol est profond, car les Romains, à l'imitation des anciens, recherchaient quelquefois ces positions qui plaisaient à leur imagination, et rapprochaient les morts de la demeure des dieux.

---

### Château de Mérigny.

Le château de Mérigny, détruit après la révolution, était bâti à deux cents mètres environ, au-dessous et dans la petite vallée de *Taprey*. Il n'en reste plus actuellement que l'enceinte carrée, assez vaste, entourée de fossés qui étaient à leur tour environnés par les jardins s'étendant à l'ouest jusqu'aux ruines de *Taprey*. Un petit pan de mur des jardins, auquel est adossé un rucher, est tout ce qui reste de cet ancien château des Baillivy de Mérigny, qui ne manquait pas d'élégance, dit-on, et sur les ruines duquel passe maintenant la charrue.

La tradition conserve de cette antique et noble famille un excellent souvenir. On dit que le dernier de ses membres qui habita le pays et qui émigra à la révolution, revint, à son retour en France, voir son ancienne terre, et qu'il s'éloigna bien triste du berceau de ses ancêtres. Le château et ses dépendances avaient été vendus avec les biens nationaux, et la destruction avait déjà commencé son œuvre.

On garde encore le souvenir de l'un des seigneurs de Mérigny, de celui dont nous parlons peut-être, qui eut de la même femme une famille de onze enfants dont plusieurs vécurent. Ce qu'il y a d'extraordinaire en cela, c'est qu'à la naissance de chacun d'eux, on fut obligé de pratiquer l'opération césarienne.

E. OLRV.

Source : Site internet de la Bibliothèque Nationale de France : gallica.bnf.fr

Extrait des conditions d'utilisation des contenus de Gallica :

*Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :*

- *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.*

Ce document est mis en ligne sur le site internet du village d'Allain pour une utilisation non-commerciale.

Informatisé par Stéphane Lindeperg, 2013.

---

2 On sait que les Romains, et avant eux les Gaulois, ont fait usage d'une espèce de télégraphe qui consistait en des fanaux à plusieurs foyers. Pendant le jour, au moyen de la fumée, et pendant la nuit, par le feu qu'on agitait et dirigeait d'une manière convenue, on pouvait produire des signes qui faisaient l'office de lettres alphabétiques.